

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 27170
Numéro SIREN : 519 032 247
Nom ou dénomination : ArianeGroup SAS

Ce dépôt a été enregistré le 21/04/2021 sous le numéro de dépôt 27854

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

ArianeGroup S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

MAZARS

61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense cedex
S.A. à directoire et conseil de surveillance
au capital de € 8 320 000
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ArianeGroup S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société ArianeGroup S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions collectives des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ArianeGroup S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

► Comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge sur les contrats à long terme

Votre société constate les résultats sur les contrats de longue durée selon les principes et modalités décrits dans la note 4 de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Cette note précise que la société comptabilise certains de ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée, en fonction de la nature des prestations vendues, majoritairement sur la base des coûts engagés ou selon les jalons techniques atteints. Cette méthode nécessite une estimation des données à terminaison évaluées sur la base des paramètres internes au contrat retenu et en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une correcte estimation du degré d'avancement de la réalisation. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses établies par la direction sur lesquelles se fondent l'évaluation des résultats à terminaison, à revoir les calculs effectués par votre société et à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

► Provisions pour risques et charges

S'agissant des provisions pour risques et charges, nous avons apprécié les méthodes et hypothèses selon lesquelles ces provisions ont été constituées et vérifié que les notes 4, 5, 6, 7 et 10 de la partie « Règles et méthodes comptables » et que la note « Provisions inscrites au Bilan » de l'annexe donnent une information appropriée.

► Valorisation du fonds commercial et des titres de participation

Les notes 1-1-1°, 1-3 et 1—4 de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives respectivement à l'évaluation des fonds de commerce et des immobilisations financières. Nous avons examiné la méthodologie retenue et apprécié le caractère raisonnable des estimations utilisées par votre société pour réaliser les tests d'évaluation tels que décrits dans les notes 1-3 « Test de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » et 1-4 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 2 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

Christophe Berrard

Jean-Christophe Goudard



COMPTES ANNUELS au 31/12/2020



ArianeGroup SAS
7 Quai André Citroën 75015 PARIS

Sommaire

<u>BILAN.....</u>	<u>3</u>
<u>Bilan - Actif.....</u>	<u>4</u>
<u>Bilan passif.....</u>	<u>5</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT.....</u>	<u>6</u>
<u>Compte de résultat.....</u>	<u>7</u>
<u>Compte de résultat (suite).....</u>	<u>8</u>
<u>ANNEXES.....</u>	<u>9</u>
<u>Faits caractéristiques.....</u>	<u>10</u>
<u>Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>12</u>
<u>INFORMATIONS SUR BILAN.....</u>	<u>16</u>
<u>Immobilisations.....</u>	<u>17</u>
<u>Amortissements.....</u>	<u>18</u>
<u>Filiales et participations.....</u>	<u>19</u>
<u>Liste filiales et participations.....</u>	<u>20</u>
<u>Etat des échéances.....</u>	<u>21</u>
<u>Sociétés liées & participations.....</u>	<u>22</u>
<u>Charges & produits constatés d'avance.....</u>	<u>23</u>
<u>Charges à Payer & Produits à Recevoir.....</u>	<u>24</u>
<u>Capital Social.....</u>	<u>25</u>
<u>Variation des capitaux propres.....</u>	<u>26</u>
<u>INFORMATIONS COMPTE DE RESULTAT.....</u>	<u>27</u>
<u>Provisions inscrites au bilan.....</u>	<u>28</u>
<u>Ventilation Chiffre d'affaires.....</u>	<u>29</u>
<u>Charges et Produits exceptionnels.....</u>	<u>30</u>
<u>Charges et Produits Financiers.....</u>	<u>31</u>
<u>ETATS ANNEXES.....</u>	<u>32</u>
<u>Engagements de Fin de Carrière.....</u>	<u>33</u>
<u>Note Relative RTDI.....</u>	<u>34</u>
<u>Engagements hors bilan.....</u>	<u>35</u>
<u>Opérations de couverture.....</u>	<u>36</u>
<u>Ventilation de l'impôt.....</u>	<u>37</u>
<u>Effectif Moyen.....</u>	<u>38</u>
<u>Fiscalité latente et différée.....</u>	<u>39</u>
<u>Crédit-Bail.....</u>	<u>40</u>

BILAN

Bilan actif

Exprimé en K€

BILAN-ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement	447	447		
Concessions, brevets et droits similaires	74 048	52 129	21 919	26 754
Fonds commercial	3 758 117		3 758 117	3 758 117
Autres immobilisations incorporelles	51 419	24 093	27 326	35 126
Avances sur immobilisations incorporelles	519		519	264
TOTAL immobilisations incorporelles	3 884 551	76 670	3 807 882	3 820 261
Terrains	42 470	4 168	38 302	37 936
Constructions	285 115	81 379	203 736	206 234
Installations techniques, matériel	224 089	105 822	118 266	118 153
Autres immobilisations corporelles	60 647	38 128	22 519	21 942
Immobilisations en cours	296 209		296 209	298 404
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	908 530	229 498	679 032	682 669
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	104 080	34 444	69 636	83 655
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	4 913		4 913	3 523
Autres immobilisations financières	719		719	465
TOTAL immobilisations financières	109 712	34 444	75 269	87 643
Total Actif Immobilisé (II)	4 902 794	340 611	4 562 183	4 590 572
Matières premières, approvisionnements	69 298	8 322	60 976	58 465
En cours de production de biens	379 317	11 364	367 954	281 127
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	184 063	12 636	171 427	154 866
Marchandises				
TOTAL Stock	632 678	32 321	600 356	494 458
Avances et acomptes versés sur commandes	699 001		699 001	660 133
Clients et comptes rattachés	2 320 532	3 757	2 316 775	2 373 615
Autres créances	646 286		646 286	694 191
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	3 665 819	3 757	3 662 062	3 727 938
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	2 401		2 401	345
TOTAL Disponibilités	2 401		2 401	345
Charges constatées d'avance	3 345		3 345	2 301
Total Actif Circulant (III)	4 304 242	36 079	4 268 164	4 225 043
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)	187		187	172
Total Général (I à VI)	9 207 222	376 690	8 830 533	8 815 787

Bilan passif

Exprimé en K€

BILAN-PASSIF		31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel	dont versé : 265 904	265 904	265 904
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		2 389 823	2 389 823
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence : 0		
Réserve légale		18 924	11 668
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0		
TOTAL Réserves		18 924	11 668
Report à nouveau		137 856	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		29 661	145 111
Subventions d'investissement		9	58
Provisions réglementées		51 846	34 000
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		2 894 023	2 846 565
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées		50 701	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		50 701	
Provisions pour risques		37 057	38 944
Provisions pour charges		302 141	300 508
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		339 198	339 453
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1	12
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	2 520	15
TOTAL Dettes financières		2 521	27
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 155 872	4 204 529
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		523 717	636 148
Dettes fiscales et sociales		613 627	722 570
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		270	133
Autres dettes		193 987	39 100
TOTAL Dettes d'exploitation		5 487 473	5 602 481
Produits constatés d'avance		56 477	27 167
TOTAL DETTES (IV)		5 546 471	5 629 675
Ecart de conversion Passif (V)		140	94
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		8 830 533	8 815 787

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

Exprimé en K€

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2020			31/12/2019
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens	650 538	34 542	685 081	999 354
Production vendue services	1 231 757	20 501	1 252 258	1 761 400
Chiffres d'affaires nets	1 882 295	55 043	1 937 338	2 760 754
Production stockée			110 558	(315 138)
Production immobilisée			22 167	93 539
Subventions d'exploitation			1 508	2 465
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			47 142	64 233
Autres produits			29 180	22 761
Total des produits d'exploitation (I)			2 147 894	2 628 614
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			946	688
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			61 593	81 700
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(2 126)	2 556
Autres achats et charges externes			1 238 222	1 426 967
Impôts, taxes et versements assimilés			54 576	50 550
Salaires et traitements			427 604	467 355
Charges sociales			205 245	223 224
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	70 205	71 667
		Dotations aux provisions	5 565	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	11 243	18 432
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	27 795	28 550
Autres charges			4 454	6 099
Total des charges d'exploitation (II)			2 105 323	2 377 787
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			42 572	250 827
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				188
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			489	2
Produits financiers de participations			3	15 479
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4 976	1 186
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			1 018	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			5 997	16 665
Dotations financières aux amortissements et provisions			21 477	43 810
Intérêts et charges assimilées			2 963	99
Différences négatives de change			1 537	108
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			25 977	44 018
RÉSULTAT FINANCIER			(19 980)	(27 353)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			22 103	223 660

Compte de résultat (suite)

Exprimé en K€

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		94
Produits exceptionnels sur opérations en capital	60	1 238
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 304	1 905
Total des produits exceptionnels (VII)	1 365	3 236
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16	75
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	232	937
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	19 642	14 687
Total des charges exceptionnelles (VIII)	19 890	15 699
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	(18 526)	(12 463)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	(429)	13 255
Impôts sur les bénéfices (X)	(25 655)	52 831
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 155 256	2 648 703
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 125 596	2 503 592
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	29 661	145 111

ANNEXES

Faits caractéristiques

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS le 31/12/2020– ACTIVITE PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE

1.1 Activité de la Société au cours de l'exercice

Les faits marquants intervenus sont les suivants :

a) Corporate

- La phase 2 du projet "Ambition", lancée en 2019, et axée autour de l'optimisation des coûts et la préparation du futur s'est achevée. Les principaux objectifs en ont été atteints mais, en raison de la crise et de la concurrence accrue, le lancement d'un nouveau projet, dit "Shift", a été acté à partir de 2021.

- Une revue détaillée du plan stratégique d'ArianeGroup a été menée et elle a conduit l'entreprise à arrêter certaines activités, tout en identifiant ses axes de développement majeurs (dit "Key Strategic Initiatives") au sein desquels figurent notamment la valorisation des compétences dans le domaine de l'Hydrogène.

- Le Conseil d'administration d'ArianeGroup Holding a été informé et a autorisé conformément aux statuts de la Société les opérations suivantes :

- la signature d'un accord de coopération entre la société et Engie concernant les technologies de liquéfaction hydrogène et la contribution d'ArianeGroup au projet HYPERION pour la DGAC (juin 2020) ;
 - la dépréciation des actifs incorporels liés au programme Ariane 6 à hauteur de 231 m€;
 - la cessation des activités sécurité automobile en France situées sur le site de St-Médard-en-Jalles (septembre 2020) ;
 - la mise en œuvre de mesures d'activité partielle longue durée (APLD), à compter du 1er trimestre 2021, ainsi que le lancement d'un projet de nouvelle organisation, avec mise en œuvre au 1er juillet 2021, sous réserve des processus d'information consultation auprès des instances représentatives du personnel (octobre 2020) ;
- L'impact de la crise COVID-19 sur l'activité de la Société est détaillé au paragraphe 1.1.2.

b) Programmes Civils

Les principaux événements relatifs aux programmes civils sont les suivants :

Ariane 5 - 3 lancements en 2020

- 3 vols du lanceur Ariane 5 ont été réalisés avec succès en 2020, tous en version ECA, le dernier en Août 2020 pour le premier lancement triple à destination de l'orbite de transfert géostationnaire avec à son bord le premier remorqueur spatial lancé par l'Europe. Un total de 7 satellites ont été placés avec succès en orbite pour autant de clients différents ;

- Il reste 8 lancements Ariane 5 à effectuer d'ici 2022.

Ariane 6

Le développement du lanceur s'est poursuivi avec le franchissement de jalons significatifs :

- Le 3ème et dernier tir de qualification (QM2) du moteur P120C, qui doit équiper les lanceurs Vega C et Ariane 6, a été effectué avec succès le 7 octobre 2020. Il s'agit du 3ème et dernier essai de ce moteur. En complément des moteurs Vulcain 2.1 (moteur de l'étage principal) et Vinci (moteur de l'étage supérieur), l'ensemble des moteurs du lanceur Ariane 6 ont achevé avec succès leurs campagne d'essais au sol ;

- La campagne de qualification de l'APU (Auxiliary Power Unit) a démarré en Juillet 2020 et se poursuivra tout au long du 1er trimestre 2021 ;

- Un report de la date prévisionnelle du premier vol Ariane 6 au 1er semestre 2022 a été annoncé par l'ESA en octobre 2020.

Autres programmes :

La société a conclu un contrat avec l'ESA pour lancer la première phase du développement du démonstrateur Themis d'étage principal réutilisable de lanceur spatial. Themis utilisera Prometheus, le démonstrateur de moteur à très bas coût en cours de développement dans le cadre d'un programme ESA. L'objectif du projet est de démontrer les capacités technologiques de l'Europe en matière de réutilisation.

c) Programmes Défense

Les principaux jalons des programmes défense liés à la force de dissuasion océanique ont été tenus, avec un soutien ininterrompu pendant la crise COVID-19 :

- Le 12 juin, un missile balistique stratégique M51.2 sans charge nucléaire a été lancé avec succès par le sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) Le Téméraire depuis la baie d'Audierne (Finistère) ;

- Le 21 juillet, un tir de maquette du missile a également été réalisé avec succès. Ces deux tirs sont des jalons importants dans le développement du futur missile M51.3 dont l'entrée en service est attendue en 2025 ;

- Le développement du M51.3 s'est poursuivi de manière nominale et est actuellement au stade de la revue critique de développement. La négociation d'avenants majeurs pour les programmes de développement, de production, de maintien en conditions opérationnelles et de démantèlement a été achevée.

Sur les autres programmes :

- L'installation SECOIA (destruction de munitions de la 1ère guerre mondiale) a été acceptée et qualifiée par la DGA pour la destruction des munitions dites "croix bleues". La montée en cadence s'est poursuivie avec plus de 4t de munitions déjà détruites ;

- Le programme de réalisation d'un démonstrateur de planeur hypersonique V-MAX se poursuit en partenariat avec la DGA, le CEA et l'ONERA conformément au planning pour un objectif de vol fin 2021 selon la disponibilité du lanceur. Un accord de partenariat a été signé avec MBDA dans le domaine de l'hypersonique.

d) Produits Équipements et Services

- L'arrêt de l'activité "sécurité automobile" d'AGS a été approuvé par le Conseil d'Administration et le processus social s'est terminé fin Novembre 2020. Les dernières livraisons seront réalisées en juin 2021 ;
- Safran Aircraft Engines a pris la décision de réinternaliser la réalisation de disques usinés pour le moteur M88. La période de transition s'étendra de juillet 2021 à fin 2022 ;
- La société a signé en septembre 2020 un partenariat avec Engie dans le domaine de l'hydrogène afin de proposer des solutions pour faire face aux contraintes particulières de stockage et d'autonomie de secteurs industriels, tels que le maritime, le ferroviaire et l'aéronautique.

1.1.2 Conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de la société

Les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 sur l'activité du Groupe en 2020 ont été les suivantes :

- L'activité de l'ensemble des sites de la Société a été suspendue le 17 mars lors du 1er confinement national décrété par le gouvernement français. Un plan de continuité de l'activité a été mis en place afin d'identifier l'ensemble des activités dites "critiques" (parmi lesquelles le soutien à la dissuasion) et "essentiels" et d'en assurer le redémarrage progressif.

- Après l'arrêt de mi-mars, environ trois quarts des activités avaient repris à fin avril et les dernières activités nécessitant un temps de redémarrage plus long ont pu reprendre courant mai. La moitié des fournisseurs sur les programmes Civils et Défense étaient ouverts ou partiellement ouverts à fin avril 2020 et des retards sur les livraisons ont impacté l'activité. Les activités avec un cycle industriel de redémarrage long ou requérant une maîtrise accrue des risques sécurité n'ont redémarré que mi-mai. Particulièrement impacté par l'épidémie en Guyane, le Centre Spatial Guyanais n'a rouvert que fin mai.

- Les filiales de la Société ont été impactées de manière similaire. La plupart ont dû arrêter leur activité lors du confinement de mars 2020 (mise en oeuvre des mesures sanitaires) et ont été affectées par des défaillances de leurs fournisseurs.

Les mesures suivantes ont été mises en oeuvre pour faire face à la situation :

- La plupart des salariés de la Société ont été mis en situation d'activité partielle dès le début du confinement mi-mars. Seuls les employés travaillant sur la gestion de crise et la mise en place de mesures sanitaires et sur les activités critiques ont été maintenus en activité (soit environ 15 % des employés en activité semaine 13).

- Afin de faciliter le retour au travail des équipes, et ce en priorité pour les activités critiques et essentielles, les mesures suivantes ont été prises : (i) déploiement massif d'outils de télétravail pour tous les postes le permettant, (ii) analyse des postes de travail pour l'ensemble des salariés sur site avec mise en place des mesures sanitaires et de distanciation nécessaires ;

- A mi-avril, 69 % des équipes de la Société avaient repris leur activité, soit sur site, soit en télétravail. Des mesures de congés et de RTT imposées aux salariés dont l'activité n'avait pas repris ont été mises en oeuvre en mai.

1.2 Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Les événements majeurs suivants sont intervenus :

- Pour faire face à la baisse d'activité prévue dans certains secteurs d'activité, la société a décidé (décision unilatérale de l'employeur) de recourir du 1er mars au 31 décembre 2021 à des mesures d'Activité Partielle de Longue Durée (APLD). Cette décision a été homologuée le 22 février 2021 par l'administration.

- Le 11 janvier 2021, la société a signé un accord portant sur des dispositifs d'aide aux départs pour ses salariés.

- Le programme d'amélioration "SHIFT" a été lancé début 2021 en accompagnement d'un projet réorganisation de l'entreprise : une organisation matricielle axée sur les compétences métiers viendra se substituer à une organisation par "clusters" orientée produits. Les bénéfices attendus sont une meilleure diffusion de la culture orientation client dans l'organisation et l'optimisation des interfaces programmes / opérations. Les processus de consultation des instances représentatives du personnel sont en cours visant à une mise en oeuvre effective de la nouvelle organisation début juillet 2021.

1.3 Évolution prévisible de la situation de la Société

- 3 lancements Ariane 5 sont prévus en 2021.

- La poursuite du programme de développement d'Ariane 6, va se traduire par un enchaînement de test et réceptions pour assurer un vol inaugural au premier semestre 2022.

- Les activités de défense poursuivront dans le respect des marchés passés par la DGA.

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 8 830 532,86 K€ et le résultat s'élève à 29 661 K€
L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Méthodes comptables :

Les comptes sociaux au 31/12/2020 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement de l'ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et des règlements de l'ANC le modifiant.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf mention, les montants sont exprimés en milliers d'euros.

1 - IMMOBILISATIONS

1-1 Immobilisations incorporelles :

1-1-1 Fonds commercial :

Les fonds de commerce relatifs aux branches d'activités apportés au titre du projet Arianegroup sont valorisés sur la base du traité d'apport en considérant une approche DCF et une approche par les multiples.

Les fonds de commerce sont composés d'éléments incorporels relevant de la clientèle (contrat clients et carnet de commande) et également de la technologie.

La durée d'utilisation de ces fonds est indéfinie.

1-1-2 Autres immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont pour l'essentiel constituées de brevets, licences et de logiciels acquis ou produits par l'entreprise. Les coûts des logiciels acquis sont inscrits au poste "concessions et droits similaires" lors de leur mise en service. Ils apparaissent au poste "immobilisations incorporelles en cours" jusqu'à cette date.

Les frais de recherche sont maintenus dans les charges de l'exercice.

Amortissements

Le mode d'amortissement retenu pour obtenir les valeurs nettes comptables économiquement justifiées est l'amortissement linéaire.

Les durées d'utilisation retenues sont :

- Brevets, licences, de 3 à 20 ans,
- Logiciels, de 1 à 5 ans,
- Autres immobilisations incorporelles, de 5 à 10 ans.

1-2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique ou de production (hors frais financiers) diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont basés sur les durées d'utilité des actifs et calculés suivant le mode linéaire ou dégressif. Les taux appliqués prorata temporis sont détaillés ci-dessous :

- Constructions : entre 15 et 40 ans,
- Installations techniques : entre 10 et 20 ans,
- Matériel, outillage : entre 5 et 15 ans,
- Autres immobilisations : entre 3 et 15 ans.

Les immobilisations acquises figurant à l'actif du bilan sont amorties selon le mode linéaire.

La différence entre l'amortissement total et l'amortissement linéaire est considérée comme dérogatoire et figure au passif au poste provision réglementée.

Pour les immobilisations apportées au 30.06.2016, la durée résiduelle d'amortissement a été conservée.

1 -3 Immobilisations incorporelles :

Si à la clôture des comptes, il existe un indice de perte de valeur sur un actif, la société effectue un test de dépréciation.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'utilité.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. La valeur d'utilité est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour le Groupe.

Pour les actifs affectés à des programmes, projets ou familles de produits, les flux de trésorerie futurs attendus sont projetés sur la durée de vie des programmes ou des projets de développement, plafonnée à 40 ans, et sont actualisés au taux de référence, majoré pour certains programmes ou projets d'une prime de risque spécifique. Le taux d'actualisation de référence retenu est de 7 %.

1 -4 Immobilisations financières :

La valeur brute des participations et autres titres immobilisés est constituée du coût d'achat hors frais accessoires.

Les titres de participations apportés en phase 1 et phase 2 à ArianeGroup ont été valorisés selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés ou « discounted free cash flow method » selon la terminologie anglo-saxonne (DCF).

Lorsque la quote-part détenue dans une société, valorisée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés, est inférieure à la valeur brute des titres de ladite entité, une dépréciation est constituée.

A défaut de disposer de flux de trésorerie actualisés, une dépréciation est enregistrée lorsque des pertes de valeur apparaissent par référence à l'actif net comptable.

Les prêts et autres immobilisations financières font l'objet de dépréciations si leur caractère recouvrable est incertain.

2 - STOCKS ET EN-COURS

Les stocks de matières premières, de marchandises et d'autres approvisionnements sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Leur valeur brute comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achats.

Les produits fabriqués et les études en cours sont valorisés en coût de production comprenant les consommations et charges directes et indirectes de production ainsi que les amortissements des biens utilisés. Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation des stocks ainsi que les frais de recherche et de développement et d'administration générale.

Les travaux en cours comprennent le coût d'acquisition des matières premières et de la sous-traitance, l'ensemble des charges directes et indirectes de production et des charges directes hors production spécifiques aux contrats ainsi qu'une quote-part appropriée de frais généraux.

Conformément à la pratique dans notre type d'industrie, les travaux en cours correspondent à des coûts se rapportant à des contrats dont les cycles de production excèdent une année et dont la réalisation peut dépasser l'année qui suit l'exercice considéré.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

Pour les dépenses déjà réalisées, les pertes probables sur les contrats en cours font l'objet d'une provision pour dépréciation des travaux en cours.

3 - PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent les amortissements dérogatoires.

4 - RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET APPREHENSION DU RESULTAT

CONTRATS A LONG TERME :

La société ArianeGroup SAS comptabilise certains de ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée, en fonction de la nature des prestations vendues, majoritairement sur la base des coûts engagés ou selon les jalons techniques atteints. Cette méthode nécessite une estimation des données à terminaison évaluées sur la base des paramètres internes au contrat retenu et en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une correcte estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Les travaux sont évalués au coût de production c'est à dire le coût direct de la main-d'œuvre et des achats de sous-traitance, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels dont les frais d'approvisionnement et d'achat.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaires afin de couvrir les risques et obligations de la Société est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en provision pour pertes à terminaison.

5 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les risques et charges identifiés jusqu'à la date de l'arrêté des comptes ont été couverts par des provisions et notamment :

- Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière (voir paragraphe 6),
- Les engagements au titre des médailles du travail (voir paragraphe 7),
- Les frais pour remise en conformité des locaux, machines ou installations avec la réglementation relative à l'amiante ou à l'environnement,
- Les pertes à terminaison relatives à des travaux non encore exécutés à la clôture, ou à des pertes futures sur les contrats, dans la limite de nos engagements.

6 - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les indemnités de départ, prestations et charges assimilées sont calculées dans le respect :

- De la Convention Collective de la métallurgie,
- Des différents accords d'entreprise.

Ces régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle annuelle par un actuaire externe selon la méthode des unités de crédits projetés.

Les engagements ainsi évalués, net des éventuels actifs de couverture, font l'objet d'une provision au passif du bilan.

Au 31 décembre 2020, les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sociaux sont les suivantes :

	AG SAS
Taux d'inflation	1,70%
Taux d'actualisation	0,50%
Table de mortalité	Table TV 2014-2016
Age de départ en retraite Non Cadre	62 ans
Age de départ en retraite Cadre	64 ans
Taux de charges sociales	50%

Taux d'évolution salariale	
De 20 à 26 ans	2,60%
De 27 à 40 ans	3,00%
De 41 à 50 ans	2,60%
De 51 à 59 ans	2,30%
De 60 à 64 ans	1,50%

Taux de revalorisation des salaires :

Les taux ont été uniformisés sur la base d'une étude effectuée par la Direction des Ressources Humaines.

Tables de mobilité :

Les taux annuels moyens de mobilité ont également été uniformisés sur la base de l'historique des départs des exercices 2017 à 2020, en retenant des taux distincts pour les cadres et les non cadres.

Pour le personnel exclu de l'accord de cessation anticipée d'activité les modalités de départ sont considérées à 100 % en départ volontaire (ex Safran).

L'écart actuariel déterminé est reconnu directement durant l'année de survenance par compte de résultat.

7 - PROVISIONS POUR MEDAILLE DU TRAVAIL

L'entreprise comptabilise une provision sur les médailles du travail conformément à la Recommandation CNC n° 03-R.01 (avis CNC n°2004-05, §2).

La provision est calculée:

- sur la base des salariés présents au 31 décembre 2020,
- au fur et à mesure du temps de présence des salariés, en fonction de la probabilité que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille,
- en prenant en compte la gratification qui correspond à l'échelon à venir,
- en considérant que tous les salariés demandent la médaille du travail,
- en actualisant les montants.

L'écart actuariel déterminé est reconnu directement durant l'année de survenance par compte de résultat.

8 - OPERATIONS EN DEVICES

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en Euro au cours du mois de la transaction.

A la date de clôture, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrite en écart de conversion actif ou passif et le cas échéant une provision pour pertes de change est comptabilisée.

9 - UTILISATION D'ESTIMATIONS

Ces comptes sociaux impliquent que la société fasse un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, dans le cadre des principes comptables appliqués, qui affectent les actifs, les passifs, les notes sur les actifs et les passifs potentiels à la date des comptes, ainsi que les produits et charges enregistrés pendant l'exercice. La société revoit ses estimations de manière régulière. Des événements et des changements de circonstances peuvent conduire à des estimations différentes, et les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

L'usage des estimations ou hypothèses concerne en particulier :

- Les prévisions de résultats à terminaison pour les contrats long terme,
- La valorisation des engagements de retraite et prestations assimilées,
- La valorisation des participations selon la méthode des DCF,
- La valorisation des dépenses probables découlant des obligations de réhabilitation de site.

10 - ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

Des travaux ont été menés par la société Mavesa Environnement afin d'estimer les coûts de réhabilitation en poursuite d'activité ou en cessation d'activité. Les solutions techniques sont mises en œuvre après approbation par l'administration.

Les dépenses probables découlant d'obligations de réhabilitation sont provisionnées.

Les hypothèses conduisent à retenir un taux d'actualisation de 0,50 % pour la clôture des comptes 2020.

11 - CONSOLIDATION

Identité de l'entité qui inclut l'entité dans son périmètre de consolidation par intégration globale :

ARIANEGROUP HOLDING SAS (RCS : 519 032 171)

7-11 quai André Citroën

75015 PARIS

Conformément à l'article L 233-17 du code du commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée en tant que mère de sous-groupe d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

En effet :

- ni un, ni plusieurs actionnaires représentant au moins 10 % du capital ne se sont opposés à cette exemption,
- les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable sont intégrables dans les comptes consolidés de l'ensemble le plus grand (ArianeGroup Holding SAS), la liste des sociétés est : Nuclétudes, Sodern, Pyroalliance, APP Beheer BV, Cilas, Europropulsion, Régulus, Eurocryospace GIE et Eurocryospace France GIE,
- les comptes consolidés de l'ensemble le plus grand (ArianeGroup Holding SAS), dont le siège est situé 7-11 quai André Citroën, 75015 PARIS, sont établis en conformité avec la Directive n°83-349 du 13 juin 1983 du Conseil des communautés européennes. Les comptes de cette société sont inclus dans les comptes consolidés et publiés des groupes Airbus et Safran.

12 - CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

13 - INTEGRATION FISCALE ET IMPOTS SUR LES BENEFICES

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A et suivants du Code Général des Impôts mis en place par ArianeGroup Holding SAS société immatriculée à Paris sous le RCS 519 032 171, depuis le 1er janvier 2017.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ArianeGroup Holding prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt selon le principe de la neutralité fiscale et règle sa dette d'impôt à ArianeGroup Holding SAS, société tête de Groupe.

INFORMATIONS SUR BILAN

Immobilisations

Exprimé en K€

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)			447			
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			3 879 595		791	
Terrains			40 965		0	
Constructions	Sur sol propre		99 323		0	
	Sur sol d'autrui		167 695		(0)	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			195 769		0	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		1 121		(0)	
	Matériel de transport		125		(0)	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		50 324		(0)	
	Emballages récupérables et divers		98			
Immobilisations corporelles en cours			298 404		59 662	
Avances et acomptes						
TOTAL (III)			853 825		59 662	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations			104 080			
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			3 988		1 644	
TOTAL (IV)			108 068		1 644	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			4 841 935		62 097	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)					447	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			(3 718)		3 884 104	
Terrains			(1 508)	3	42 470	
Constructions	Sur sol propre		(10 690)	577	109 435	
	Sur sol d'autrui		(7 989)	4	175 679	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			(28 974)	655	224 089	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		(97)		1 218	
	Matériel de transport		(273)		399	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		(8 605)	0	58 929	
	Emballages récupérables et divers		(4)		102	
Immobilisations corporelles en cours			61 857		296 209	
Avances et acomptes						
TOTAL (III)			3 718	1 239	908 530	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations					104 080	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières					5 633	
TOTAL (IV)					109 712	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			(0)	1 239	4 902 794	

Amortissements

Exprimé en K€

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		447			447		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		59 335	16 865		76 199		
Terrains		3 029	1 136	2	4 163		
Constructions	Sur sol propre	26 577	8 162	221	34 517		
	Sur sol d'autrui	33 863	12 152	1	46 014		
Installations générales, agencements							
Installations techniques, matériels et outillages		77 354	23 489	290	100 553		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	343	99		442		
	Matériel de transport	96	58		154		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	29 225	8 214	0	37 438		
	Emballages récupérables et divers	63	31		94		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		170 550	53 341	515	223 376		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		230 331	70 205	515	300 022		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres		896		41	211		644
Terrains	285						285
Constructions :							
sol propre	1 328						1 328
sol autrui	2 603			0			2 603
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	178	12 062		2	394		11 844
Inst gén.							
M. Transport							
Mat bureau.	12	1 785			656		1 141
Emball.							
CORPO.	4 408	13 846		2	1 050		17 202
Acquis. de titres							
TOTAL	4 408	14 742		43	1 261		17 846
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Filiales et participations

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise à plus de 10% du capital : 9

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU	ADRESSE					
Dénomination	SIREN	% de détention	N°	Voie	CP	Commune	Pays	
APP BEHEER	808899429	100,00%	25	WESTELIJKE RANDWEG	4791	KLUNDERT	PAYS-BAS	
NUCLETUDES	682030267	98,90%	1	AVENUE DU HOGGAR	91944	COURTABOEUF	FRANCE	
PYROALLIANCE	579504119	90,00%	139	ROUTE DE VERNEUIL	78130	LES MUREAUX	FRANCE	
SODERN	572089795	90,00%	20	AVENUE DESCARTES	94451	LIMEIL BREVANNES	FRANCE	
CILAS	669802167	63,00%	8	AVENUE BUFFON	45100	ORLEANS	FRANCE	
EUROCRYOSPACE	751089681	50,00%		ROUTE DE VERNEUIL	78130	LES MUREAUX	FRANCE	
EUROPULSION	388250797	50,00%	11	RUE SALOMON DE ROTHSCHILD	92150	SURESNES	FRANCE	
REGULUS	350490678	40,00%		CENTRE SPATIAL BP 73	97310	KOUROU	GUYANE	
EUROCRYOSPACE FRANCE	343652483	15,00%	59	ROUTE DE VERNEUIL	78130	LES MUREAUX	FRANCE	

Liste des filiales et des participations

Exprimé en K€

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
Nuclétudes (5)	462	12 076	98,90%	15 180	15 180			11 370	836	
Sodern	427	18 517	90,00%	2 618	2 618			75 396	4 419	
Pyroalliance	4 779	8 588	90,00%	15 442	15 442			20 950	(9 252)	
APP Beheer BV	20	3 627	100,00%	5 912	5 912			5 373	(21)	
Cilas (5)	2 000	9 891	63,00%	6 177	6 177			33 585	(5 022)	
Participations (10 à 50% du capital)										
Europropulsion	1 200	5 877	50,00%	29 447	19 947			205 975	2 691	
Eurocryospace GIE			50,00%	4 334		295			(584)	(344)
Regulus	640	12 499	40,00%	23 060	4 360			34 235	1 844	
Eurocryospace France GIE			15,00%	1 910		3 074		22 601	(1 205)	(144)
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.

(5) Chiffres estimés

Les données financières présentées dans le tableau des filiales et participations ci-dessus correspondent à des données relatives à l'exercice clos le 31/12/2020 non arrêtées et/ou non auditées

Etats des échéances des créances et des dettes

Exprimé en K€

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations						
Prêts			4 913		4 913	
Autres immos financières			719		719	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			5 633		5 633	
Clients douteux ou litigieux			2 327	2 327		
Autres créances			2 318 205	2 318 205		
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés			512	512		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			820	820		
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		66 569	30 002	36 567	
	Taxe sur la valeur ajoutée		535 361	535 361		
	Autres impôts		4	4		
	Etat - divers		621	621		
Groupes et associés			32 562	32 562		
Débiteurs divers			9 837	9 837		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			2 966 818	2 930 252	36 567	
Charges constatées d'avance			3 345	3 345		
TOTAL DES CREANCES			2 975 795	2 933 596	42 199	
Prêts accordés en cours d'exercice			1 390			
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			1	1		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			2 520		2 520	
Fournisseurs et comptes rattachés			523 717	523 717		
Personnel et comptes rattachés			103 276	103 276		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			64 176	64 176		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8 949	4 320	2 436	2 193
	Taxe sur la valeur ajoutée		414 387	414 387		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		22 839	22 839		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			270	270		
Groupes et associés			189 159	189 159		
Autres dettes			4 828	4 828		
Dettes représentatives de titres empruntés						
Produits constatés d'avance			56 477	56 477		
TOTAL DES DETTES			1 390 599	1 383 449	4 957	2 193
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan

Exprimé en K€

	Montant concernant les entreprises	
	avec un lien de participation > 50 %	avec un lien de participation <= 50%
Avances et acomptes versés sur immobilisations		
Incorporelles		
Corporelles		
Immobilisations financières		
Participations	45 329	58 751
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
	45 329	58 751
Créances		
Fournisseurs : avances et acomptes versés	180 638	250 926
Créances clients et comptes rattachés	247 118	44 800
Autres créances	29 193	3 369
Capital souscrit appelé non versé		
	456 948	299 096
Disponibilités		
Comptes courants financiers		
Dettes financières diverses		
Dettes rattachées à des participations		
Emprunts et dettes financières divers		
Comptes courants financiers		
Clients : avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs	50 220	18 677
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	994 625	65 664
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	176 410	12 749
	1 221 255	97 090

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	2020			2019		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurance	721			815		
Crédit-Bail	654			641		
Loyer d'entrepôt						
Reclassement des receptions automatique						
Maintenance	763			845		
Souite Arianespace transfert couverture ruag		1 207				
TOTAL	2 138	1 207		2 301		

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	2020			2019		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA sur chiffre d'affaires à l'avancement des coûts	56 477			27 167		
TOTAL	56 477			27 167		

Charges à payer

Charges à payer	2020	2019
	Montant	Montant
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	2 505	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	493 878	493 959
Dettes fiscales et sociales	179 884	215 051
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	4 828	4 590
Total	681 094	713 600

Produits à recevoir

Produits à recevoir	2020	2019
	Montant	Montant
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	2 137 273	2 231 577
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
Etat et autres collectivités publiques	621	
Autres créances	9 070	314
Disponibilités		
Total	2 146 964	2 231 891

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

Le capital social est fixé à la somme de 265 904 408 €. Il est composé de 265 904 408 (1 € l'unité).

Le capital social de 265 904 408 € est entièrement libéré.

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après :

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2020	Valeur nominale
Actions ordinaires	265 904 407			265 904 407	€ 1,00
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles	1			1	€ 1,00
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	265 904 408			265 904 408	

Variation des capitaux propres

Exprimé en K€

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Distribut. Dividendes	Clôture
Capital social ou individuel	265 904						265 904
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	2 389 823						2 389 823
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	11 668			7 256			18 924
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Dividendes							
Report à nouveau				137 856			137 856
Résultat de l'exercice	145 111	29 661		(145 111)			29 661
Subventions d'investissement	58		49				9
Provisions réglementées	34 000	17 846					51 846
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 846 565	47 506	49	0			2 894 023

Distribution d'un dividende vers ArianeGroup Holding SAS d'un montant de :

-

K€

INFORMATIONS SUR COMPTE DE RESULTAT

Provisions inscrites au Bilan

Exprimé en K€

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	34 000	19 150	1 304	51 846
- - Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	34 000	19 150	1 304	51 846
Provisions pour litige	11 222	1 686	2 556	10 352
Provisions pour garanties	5 906	(0)		5 906
Provisions pour pertes sur marchés à terme	20 584	4 581	5 613	19 552
Provisions pour amendes et pénalités	390			390
Provisions pour pertes de change	172	15		187
Provisions pour pensions	259 517	27 828	21 847	265 498
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	41 661	1 144	5 492	37 313
TOTAL (II)	339 453	35 253	35 508	339 198
Provisions sur immos incorporelles		23		23
Provisions sur immos corporelles	606	5 542	26	6 122
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	20 425	14 019		34 444
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	25 414	11 099	4 192	32 321
Provisions sur comptes clients	3 837	144	224	3 757
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	50 282	30 827	4 442	76 668
TOTAL GENERAL (I + II + III)	423 735	85 231	41 254	467 712
Dont dotations et reprises d'exploitation		44 604	39 949	
Dont dotations et reprises financières		21 477		
Dont dotations et reprises exceptionnelles		19 150	1 304	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Ventilation du chiffre d'affaires

Exprimé en K€

Ventilation du chiffre d'affaires	Chiffres d'affaires nets-France	Chiffres d'affaires nets-Export	Total 2020
Répartition par secteur d'activité			
Activité Civile	900 536	51 078	951 614
Activité Défense	975 417	3 963	979 380
Autres	6 342	2	6 344
Chiffres d'affaires nets	1 882 295	55 043	1 937 338

Charges et produits exceptionnels

Libellé	2020		2019	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produits Exceptionnels sur opération de gestion				94
Produits Exceptionnels sur cession Actif		11		1 189
Quote part de subvention virée au compte de résultat		49		49
Amortissements Dérogatoires et Exceptionnels	19 642	1 304	14 687	1 905
Charges Exceptionnelles sur opération de gestion	16		75	
VNC des immobilisations cédées	232		937	
TOTAL	19 890	1 365	15 699	3 236
Résultat exceptionnel (-Perte / +Profit) :	-18 526		-12 463	

Charges financières

Exprimé en K€	2020	2019
	Montant	Montant
Dotations financières - Provisions IDR	7 050	26 511
Dotations financières pour dépréciation - Titres de Participation	14 019	14 891
Dotations financières - Provisions pour risque CGE	394	2 308
Dotations financières - Perte de change	15	100
Intérêts et charges assimilées	2 963	99
Différences négatives de change	1 537	108
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	25 977	44 018

Produits financiers

Exprimé en K€	2020	2019
	Montant	Montant
Produits financiers de participations	3	15 479
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 976	1 186
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	1 018	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	5 997	16 665

Résultat financier (-Perte / +Profit) :	(19 980)	(27 353)
--	-----------------	-----------------

ETATS ANNEXES

Engagements pris en matière de retraite

Le montant des engagements de départs en retraite provisionné a été évalué selon la méthode dite "prospectrice avec salaires de fin de carrière", qui consiste, pour chaque salarié, à calculer la valeur actuelle des indemnités auxquelles ses états de service lui donneront droit lors de son départ en retraite.

(en K Euros)	31/12/2020
<i>Engagement total des droits acquis</i>	246 417
<i>Cout des services rendus non-reconnus</i>	
<i>Ecart actuariels</i>	
Engagements provisionnés au bilan	246 417

La variation de la provision s'analyse comme suit :

(en K Euros)	31/12/2020
<i>Droits acquis durant la période</i>	19 950
<i>Droits utilisés durant la période</i>	(18 007)
<i>Charge d'actualisation</i>	5 068
<i>Amortissement des écarts actuariels</i>	
Charge nette	7 011
<i>Changement d'estimation (1)</i>	
<i>Changement de méthode</i>	
<i>Variation de périmètre</i>	
Variation de la provision	7 011

Sont inclus dans cette rubrique, les engagements au titre des indemnités de fin de carrière légales et des majorations de ces indemnités prévues dans la Convention Collective de la Métallurgie.

(1) Ce changement d'estimation est dû à la nouvelle loi de revalorisation des salaires, l'évolution de la table de mortalité ainsi qu'à la différence entre les hypothèses prises et le réel en fin d'année (nouveaux salariés entrants).

NOTE RELATIVE AUX FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche et développement qui sont financées par les clients organismes publics français ou autres sont parties intégrantes des coûts des contrats et suivent le régime des contrats. Par contre, les frais de recherche et développement autofinancés par la société sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Le montant net des dépenses de recherche et développement enregistré en charges de l'exercice 2020 s'élève à 31 371 K€ pour les frais de recherche et développement autofinancés (Hors Crédit Impôt Recherche).

INFORMATION COMPLEMENTAIRE : REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Le Président, le Directeur général ne sont pas rémunérés au titre de leur mandat par la société.

Avance	Néant
Pensions	Néant
Jetons de présence	Néant

INFORMATION COMPLEMENTAIRE : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Néant

Engagements hors bilan

Exprimé en K€

Catégorie d'engagement	Total
Avals et cautions	
Cautions environnementales	6 958
Pour le compte du personnel	10
Loi 1975	43 448
Autres	5 631
A.Total engagements avals et cautions	56 048
Ligne de liquidité	
Commandes des fournisseurs d'immobilisations	11 329
B. Total autres engagements donnés	11 329
I. Total engagements donnés (A+B)	67 377
Avals et cautions	
Fournisseurs (retenue de garantie)	5 454
C.Total engagements avals et cautions	5 454
Commandes des fournisseurs d'immobilisations	11 329
D. Total autres engagements reçus	11 329
II. Total engagements reçus (C+D)	16 783

Cautions environnementales

La réglementation relative à la prévention des risques technologiques, naturels et à la réparation des dommages a amené la société ArianeGroup SAS à constituer des garanties financières (arrêtés préfectoraux). Ces cautions représentent 6 958 K€ au 31 décembre 2020

Opérations de couverture

	Juste Valeur (k€)	Montant notionnel (K de devises)	<1 an	>1 an et +
Couvertures bilancielle				
Ventes à termes USD				
Achats à termes USD	(28)	459	459	
Couvertures de flux futurs (1)				
Ventes à termes USD	(56)	(4 148)	(2 034)	(2 114)
Achats à termes USD	(1 150)	26 820	17 543	9 276
TOTAL	(1 234)	23 130	15 968	7 162

(1) Les couvertures de flux futurs portent sur les ventes et achats en carnet.

Couverture des ventes

Arianegroup SAS couvre la partie de son carnet de commandes libellée en dollar US par des ventes à terme des devises à recevoir.

A ce titre 4,148 millions de dollars restent à livrer, soit 3,306 millions d'euros au taux couvert à fin 2020. L'écart du cours couvert par rapport à celui du 31 décembre 2020 présente une juste valeur -0,056 millions d'euros.

Couverture des achats

Arianegroup SAS couvre les achats libellés en dollars US par des achats à terme des devises à livrer.

A ce titre, 27,278 millions de dollars, restant à acquérir sur des achats à terme non échus, soit 23,278 millions d'euros au taux couvert à fin 2020. L'écart du cours couvert par rapport à celui du 31 décembre 2020 présente une juste valeur -1,178 millions d'euros.

Impôt sur les bénéfices

Exprimé en K€

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt Différé	Impôt Exigible	Résultat net après impôt
Résultat courant	22 103	(917)	13 387	9 633
Résultat exceptionnel	(18 526)		(5 932)	(12 594)
Participation des salariés aux fruit de l'expansion N	429		137	292
Impôt à l'étranger				
Crédit d'impôt			(32 330)	32 330
TOTAL	4 006	(917)	(24 738)	29 661

Effectif Moyen

L'effectif moyen salarié y compris celui mis à disposition de l'entité se décompose ainsi, par catégorie :

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Ingénieurs et Cadres	4 029	4 046			4 029	4 046
Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise	2 591	2 627			2 591	2 627
Ouvriers	633	637			633	637
Autres			95	140	95	140
TOTAL	7 253	7 310	95	140	7 348	7 450

SITUATION FISCALE LATENTE OU DIFFEREE

Exprimé en K€

Rubriques	BASE	Impôt Différé
IMPOT DU SUR :		
Provisions réglementées :		
* Amortissements dérogatoires	51 846	13 392
* Provision pour hausse des prix		
Changement méthode (avancement des couts) IFRS15		
Plus-values :		
* Immobilisations non amortissables	16 463	4 253
* Immobilisations amortissables	11 074	2 913
Provisions réglementées liées à l'APA :	21 183	5 787
TOTAL ACCROISSEMENTS	100 565	26 344
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :		
* Participation des salariés		
* Ecart de conversion passif	(139)	(39)
A déduire ultérieurement :		
* Provision retraite apportée	123 039	
* Provision retraite clôture	128 006	65 345
* Provision Convention Garantie Environnement apportée	30 827	9 308
* Provision Convention Garantie Environnement clôture	4 917	
* Pénalités Contrôle fiscal		
* Provision pour risques et charges apportées	611	174
* Provision pour risques et charges	30 189	7 957
* Provision pour stock	5 325	1 376
* Autre clôture	(416)	(107)
TOTAL ALLEGEMENTS	322 359	84 014
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE		57 669

Les accroissements et allègements d'impôts ont été calculés avec les taux d'impôts sur les sociétés votés en décembre 2019 (Loi 2019-1479 du 28/12/2019 publiée au Journal Officiel n° 0302 du 29/12/2019), et ce en fonction des années provisionnelles de dénouement des différentes bases

	2020	2021	2022
IS – Article 219 CGI	31,00%	27,50%	25,00%
Contribution sociale – Article 235 ter ZC	3,30%	3,30%	3,30%
Contribution Except. – Art 1 Loi Finance rectificative 2017			
Taux retenus pour calcul des Impôts latents	32,02%	28,41%	25,83%

Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Exprimé en K€					
Valeur d'origine	18 337	103 912			122 249
Amortissements : (1)					
· Cumuls exercices antérieurs		11 716			11 716
· Dotation de l'exercice		6 112			6 112
Total		17 828			17 828
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs		15 236			15 236
· Exercices		7 847			7 847
Total		23 084			23 084
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus		8 004			8 004
· A plus d'1 an et 5 ans au plus		42 488			42 488
· A plus de 5 ans		77 369			77 369
Total		127 862			127 862
Valeur résiduelle : (2)		0			0
Total		0			0
Montant pris en charge dans l'exercice		7 847			7 847

(1) Dotation de l'exercice et dotation exercices antérieurs qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis, mode d'amortissement linéaire sur 17 ans

(2) Selon contrat (l'unité est l'Euro), le prix d'achat résiduel est de 1 Euro

ArianeGroup SAS
Société par actions simplifiée au capital de 265.904.408 euros
Siège social : 7-11 Quai André Citroën, 75015 Paris
519 032 247 RCS Paris

**ACTE SOUS SIGNATURE PRIVÉE
CONSTATANT LES DÉCISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIÉS
EN DATE DU 8 AVRIL 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le 8 avril,

LES SOUSSIGNÉES :

ArianeGroup Holding

Société par actions simplifiée au capital de 374.091.284 euros, ayant son siège social 7-11 Quai André Citroën, 75015 Paris identifiée sous le numéro 519 032 171 RCS Versailles

propriétaire de 265 904 407 actions

Etat

propriétaire de 1 action

Total égal au nombre d'actions composant le capital social 265 904 408 actions

en tant que seuls associés (ensemble la « **Collectivité des Associés** ») de la société ArianeGroup SAS, société par actions simplifiée au capital de 265.904.408 euros ayant son siège social situé 7-11 Quai André Citroën, 75015 Paris, et identifiée sous le numéro 519 032 247 RCS Paris (la « **Société** »).

En vertu des dispositions légales et de l'article 19.4 des statuts de la Société, les décisions collectives peuvent être adoptées par décisions écrites signées par chacun des associés.

APRÈS AVOIR PRÉALABLEMENT RAPPELÉ QUE :

Ernst & Young et Autres et Mazars, commissaires aux comptes de la Société, ont été avisés des présentes, et le président de la Société a remis à la Collectivité des Associés les documents suivants :

- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- le rapport de gestion du président ;
- le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels ;
- le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions dites réglementées ;
- le texte des résolutions soumises à la Collectivité des Associés.

A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES, PORTANT SUR LES POINTS SUIVANTS :

- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;
- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes titulaires ;
- Pouvoirs pour les formalités légales.

PREMIÈRE DÉCISION

La Collectivité des Associés, après avoir pris connaissance des rapports du président et des commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés et qui se soldent par un bénéfice de 29.660.849,04 € (vingt-neuf millions six cent soixante mille huit cent quarante-neuf euros et quatre centimes).

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports.

Par ailleurs, elle prend acte que la Société a engagé, au cours de l'exercice écoulé, des dépenses ou charges non déductibles fiscalement telles que visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts pour un montant de 587.814,69 euros.

DEUXIÈME DÉCISION

La Collectivité des Associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2020 d'un montant de 29.660.849,04 € euros de la façon suivante :

ORIGINE	
Report à nouveau antérieur	137.855.793,92 €
Résultat de l'exercice	29.660.849,04 €
Total	167.516.642,96 €

AFFECTATION	
DOTATION AUX RÉSERVES	
Dotation à la réserve légale	1.483.042,45 €

AFFECTATION	
Distribution d'un dividende global pour les 265.904.407 actions ordinaires composant le capital social	166.033.600,51 €

Il est précisé que l'action de préférence détenue par l'Etat ne confère pas de droit à dividende.

Elle prend acte, en outre, conformément à l'article 243.bis du Code général des impôts, que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Année	Dividendes
Année N-1	Pas de distribution
Année N-2	113.414.001,42 €
Année N-3	57.764.669,58 €

TROISIÈME DÉCISION

La Collectivité des Associés, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, constate qu'aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME DÉCISION

La Collectivité des Associés décide de renouveler les mandats de :

- Mazars, dont le siège social est situé 61 rue Henri Regnault, 92075 Paris La Défense, identifiée sous le numéro 784 824 153 RCS Nanterre, en qualité de co-commissaire aux comptes,
- Ernst & Young et Autres, dont le siège social est situé 1 place des Saisons, 92037 Paris La Défense Cedex, identifiée sous le numéro 438 476 913 RCS Nanterre, en qualité de co-commissaire aux comptes,

pour une durée six (6) exercices, soit à l'issue des décisions collectives des associés appelées à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

La Collectivité des Associés décide de ne pas pourvoir au remplacement des commissaires aux comptes suppléants, *Helias Hervé et Auditex*.

Mazars et Ernst & Young et Autres ont déclaré par avance ne faire l'objet d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance leur interdisant d'exercer les fonctions qui leur sont ainsi conférés et accepter lesdites fonctions.

CINQUIÈME DÉCISION

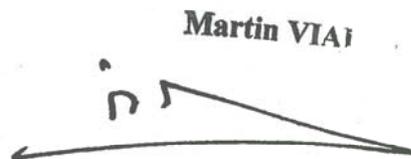
La Collectivité des Associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour accomplir toutes formalités de droit.



ArianeGroup Holding

représentée par

André-Hubert Roussel, Président



L'Etat

représenté par

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

ArianeGroup S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

MAZARS

61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense cedex
S.A. à directoire et conseil de surveillance
au capital de € 8 320 000
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ArianeGroup S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société ArianeGroup S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions collectives des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ArianeGroup S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

► Comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge sur les contrats à long terme

Votre société constate les résultats sur les contrats de longue durée selon les principes et modalités décrits dans la note 4 de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Cette note précise que la société comptabilise certains de ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée, en fonction de la nature des prestations vendues, majoritairement sur la base des coûts engagés ou selon les jalons techniques atteints. Cette méthode nécessite une estimation des données à terminaison évaluées sur la base des paramètres internes au contrat retenu et en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une correcte estimation du degré d'avancement de la réalisation. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses établies par la direction sur lesquelles se fondent l'évaluation des résultats à terminaison, à revoir les calculs effectués par votre société et à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

► Provisions pour risques et charges

S'agissant des provisions pour risques et charges, nous avons apprécié les méthodes et hypothèses selon lesquelles ces provisions ont été constituées et vérifié que les notes 4, 5, 6, 7 et 10 de la partie « Règles et méthodes comptables » et que la note « Provisions inscrites au Bilan » de l'annexe donnent une information appropriée.

► Valorisation du fonds commercial et des titres de participation

Les notes 1-1-1°, 1-3 et 1—4 de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives respectivement à l'évaluation des fonds de commerce et des immobilisations financières. Nous avons examiné la méthodologie retenue et apprécié le caractère raisonnable des estimations utilisées par votre société pour réaliser les tests d'évaluation tels que décrits dans les notes 1-3 « Test de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » et 1-4 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 2 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

Christophe Berrard

Jean-Christophe Goudard



COMPTES ANNUELS au 31/12/2020



ArianeGroup SAS
7 Quai André Citroën 75015 PARIS

Sommaire

<u>BILAN.....</u>	<u>3</u>
<u>Bilan - Actif.....</u>	<u>4</u>
<u>Bilan passif.....</u>	<u>5</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT.....</u>	<u>6</u>
<u>Compte de résultat.....</u>	<u>7</u>
<u>Compte de résultat (suite).....</u>	<u>8</u>
<u>ANNEXES.....</u>	<u>9</u>
<u>Faits caractéristiques.....</u>	<u>10</u>
<u>Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>12</u>
<u>INFORMATIONS SUR BILAN.....</u>	<u>16</u>
<u>Immobilisations.....</u>	<u>17</u>
<u>Amortissements.....</u>	<u>18</u>
<u>Filiales et participations.....</u>	<u>19</u>
<u>Liste filiales et participations.....</u>	<u>20</u>
<u>Etat des échéances.....</u>	<u>21</u>
<u>Sociétés liées & participations.....</u>	<u>22</u>
<u>Charges & produits constatés d'avance.....</u>	<u>23</u>
<u>Charges à Payer & Produits à Recevoir.....</u>	<u>24</u>
<u>Capital Social.....</u>	<u>25</u>
<u>Variation des capitaux propres.....</u>	<u>26</u>
<u>INFORMATIONS COMPTE DE RESULTAT.....</u>	<u>27</u>
<u>Provisions inscrites au bilan.....</u>	<u>28</u>
<u>Ventilation Chiffre d'affaires.....</u>	<u>29</u>
<u>Charges et Produits exceptionnels.....</u>	<u>30</u>
<u>Charges et Produits Financiers.....</u>	<u>31</u>
<u>ETATS ANNEXES.....</u>	<u>32</u>
<u>Engagements de Fin de Carrière.....</u>	<u>33</u>
<u>Note Relative RTDI.....</u>	<u>34</u>
<u>Engagements hors bilan.....</u>	<u>35</u>
<u>Opérations de couverture.....</u>	<u>36</u>
<u>Ventilation de l'impôt.....</u>	<u>37</u>
<u>Effectif Moyen.....</u>	<u>38</u>
<u>Fiscalité latente et différée.....</u>	<u>39</u>
<u>Crédit-Bail.....</u>	<u>40</u>

BILAN

Bilan actif

Exprimé en K€

BILAN-ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement	447	447		
Concessions, brevets et droits similaires	74 048	52 129	21 919	26 754
Fonds commercial	3 758 117		3 758 117	3 758 117
Autres immobilisations incorporelles	51 419	24 093	27 326	35 126
Avances sur immobilisations incorporelles	519		519	264
TOTAL immobilisations incorporelles	3 884 551	76 670	3 807 882	3 820 261
Terrains	42 470	4 168	38 302	37 936
Constructions	285 115	81 379	203 736	206 234
Installations techniques, matériel	224 089	105 822	118 266	118 153
Autres immobilisations corporelles	60 647	38 128	22 519	21 942
Immobilisations en cours	296 209		296 209	298 404
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	908 530	229 498	679 032	682 669
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	104 080	34 444	69 636	83 655
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	4 913		4 913	3 523
Autres immobilisations financières	719		719	465
TOTAL immobilisations financières	109 712	34 444	75 269	87 643
Total Actif Immobilisé (II)	4 902 794	340 611	4 562 183	4 590 572
Matières premières, approvisionnements	69 298	8 322	60 976	58 465
En cours de production de biens	379 317	11 364	367 954	281 127
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	184 063	12 636	171 427	154 866
Marchandises				
TOTAL Stock	632 678	32 321	600 356	494 458
Avances et acomptes versés sur commandes	699 001		699 001	660 133
Clients et comptes rattachés	2 320 532	3 757	2 316 775	2 373 615
Autres créances	646 286		646 286	694 191
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	3 665 819	3 757	3 662 062	3 727 938
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	2 401		2 401	345
TOTAL Disponibilités	2 401		2 401	345
Charges constatées d'avance	3 345		3 345	2 301
Total Actif Circulant (III)	4 304 242	36 079	4 268 164	4 225 043
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)	187		187	172
Total Général (I à VI)	9 207 222	376 690	8 830 533	8 815 787

Bilan passif

Exprimé en K€

BILAN-PASSIF		31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel	dont versé : 265 904	265 904	265 904
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		2 389 823	2 389 823
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence : 0		
Réserve légale		18 924	11 668
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0		
TOTAL Réserves		18 924	11 668
Report à nouveau		137 856	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		29 661	145 111
Subventions d'investissement		9	58
Provisions réglementées		51 846	34 000
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		2 894 023	2 846 565
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées		50 701	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		50 701	
Provisions pour risques		37 057	38 944
Provisions pour charges		302 141	300 508
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		339 198	339 453
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1	12
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	2 520	15
TOTAL Dettes financières		2 521	27
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 155 872	4 204 529
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		523 717	636 148
Dettes fiscales et sociales		613 627	722 570
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		270	133
Autres dettes		193 987	39 100
TOTAL Dettes d'exploitation		5 487 473	5 602 481
Produits constatés d'avance		56 477	27 167
TOTAL DETTES (IV)		5 546 471	5 629 675
Ecart de conversion Passif (V)		140	94
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		8 830 533	8 815 787

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

Exprimé en K€

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2020			31/12/2019
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens	650 538	34 542	685 081	999 354
Production vendue services	1 231 757	20 501	1 252 258	1 761 400
Chiffres d'affaires nets	1 882 295	55 043	1 937 338	2 760 754
Production stockée			110 558	(315 138)
Production immobilisée			22 167	93 539
Subventions d'exploitation			1 508	2 465
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			47 142	64 233
Autres produits			29 180	22 761
Total des produits d'exploitation (I)			2 147 894	2 628 614
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			946	688
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			61 593	81 700
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(2 126)	2 556
Autres achats et charges externes			1 238 222	1 426 967
Impôts, taxes et versements assimilés			54 576	50 550
Salaires et traitements			427 604	467 355
Charges sociales			205 245	223 224
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	70 205	71 667
		Dotations aux provisions	5 565	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	11 243	18 432
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	27 795	28 550
Autres charges			4 454	6 099
Total des charges d'exploitation (II)			2 105 323	2 377 787
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			42 572	250 827
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				188
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			489	2
Produits financiers de participations			3	15 479
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4 976	1 186
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			1 018	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			5 997	16 665
Dotations financières aux amortissements et provisions			21 477	43 810
Intérêts et charges assimilées			2 963	99
Différences négatives de change			1 537	108
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			25 977	44 018
RÉSULTAT FINANCIER			(19 980)	(27 353)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			22 103	223 660

Compte de résultat (suite)

Exprimé en K€

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		94
Produits exceptionnels sur opérations en capital	60	1 238
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 304	1 905
Total des produits exceptionnels (VII)	1 365	3 236
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16	75
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	232	937
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	19 642	14 687
Total des charges exceptionnelles (VIII)	19 890	15 699
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	(18 526)	(12 463)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	(429)	13 255
Impôts sur les bénéfices (X)	(25 655)	52 831
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 155 256	2 648 703
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 125 596	2 503 592
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	29 661	145 111

ANNEXES

Faits caractéristiques

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS le 31/12/2020– ACTIVITE PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE

1.1 Activité de la Société au cours de l'exercice

Les faits marquants intervenus sont les suivants :

a) Corporate

- La phase 2 du projet "Ambition", lancée en 2019, et axée autour de l'optimisation des coûts et la préparation du futur s'est achevée. Les principaux objectifs en ont été atteints mais, en raison de la crise et de la concurrence accrue, le lancement d'un nouveau projet, dit "Shift", a été acté à partir de 2021.

- Une revue détaillée du plan stratégique d'ArianeGroup a été menée et elle a conduit l'entreprise à arrêter certaines activités, tout en identifiant ses axes de développement majeurs (dit "Key Strategic Initiatives") au sein desquels figurent notamment la valorisation des compétences dans le domaine de l'Hydrogène.

- Le Conseil d'administration d'ArianeGroup Holding a été informé et a autorisé conformément aux statuts de la Société les opérations suivantes :

- la signature d'un accord de coopération entre la société et Engie concernant les technologies de liquéfaction hydrogène et la contribution d'ArianeGroup au projet HYPERION pour la DGAC (juin 2020) ;
 - la dépréciation des actifs incorporels liés au programme Ariane 6 à hauteur de 231 m€;
 - la cessation des activités sécurité automobile en France situées sur le site de St-Médard-en-Jalles (septembre 2020) ;
 - la mise en œuvre de mesures d'activité partielle longue durée (APLD), à compter du 1er trimestre 2021, ainsi que le lancement d'un projet de nouvelle organisation, avec mise en œuvre au 1er juillet 2021, sous réserve des processus d'information consultation auprès des instances représentatives du personnel (octobre 2020) ;
- L'impact de la crise COVID-19 sur l'activité de la Société est détaillé au paragraphe 1.1.2.

b) Programmes Civils

Les principaux événements relatifs aux programmes civils sont les suivants :

Ariane 5 - 3 lancements en 2020

- 3 vols du lanceur Ariane 5 ont été réalisés avec succès en 2020, tous en version ECA, le dernier en Août 2020 pour le premier lancement triple à destination de l'orbite de transfert géostationnaire avec à son bord le premier remorqueur spatial lancé par l'Europe. Un total de 7 satellites ont été placés avec succès en orbite pour autant de clients différents ;

- Il reste 8 lancements Ariane 5 à effectuer d'ici 2022.

Ariane 6

Le développement du lanceur s'est poursuivi avec le franchissement de jalons significatifs :

- Le 3ème et dernier tir de qualification (QM2) du moteur P120C, qui doit équiper les lanceurs Vega C et Ariane 6, a été effectué avec succès le 7 octobre 2020. Il s'agit du 3ème et dernier essai de ce moteur. En complément des moteurs Vulcain 2.1 (moteur de l'étage principal) et Vinci (moteur de l'étage supérieur), l'ensemble des moteurs du lanceur Ariane 6 ont achevé avec succès leurs campagne d'essais au sol ;

- La campagne de qualification de l'APU (Auxiliary Power Unit) a démarré en Juillet 2020 et se poursuivra tout au long du 1er trimestre 2021 ;

- Un report de la date prévisionnelle du premier vol Ariane 6 au 1er semestre 2022 a été annoncé par l'ESA en octobre 2020.

Autres programmes :

La société a conclu un contrat avec l'ESA pour lancer la première phase du développement du démonstrateur Themis d'étage principal réutilisable de lanceur spatial. Themis utilisera Prometheus, le démonstrateur de moteur à très bas coût en cours de développement dans le cadre d'un programme ESA. L'objectif du projet est de démontrer les capacités technologiques de l'Europe en matière de réutilisation.

c) Programmes Défense

Les principaux jalons des programmes défense liés à la force de dissuasion océanique ont été tenus, avec un soutien ininterrompu pendant la crise COVID-19 :

- Le 12 juin, un missile balistique stratégique M51.2 sans charge nucléaire a été lancé avec succès par le sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) Le Téméraire depuis la baie d'Audierne (Finistère) ;

- Le 21 juillet, un tir de maquette du missile a également été réalisé avec succès. Ces deux tirs sont des jalons importants dans le développement du futur missile M51.3 dont l'entrée en service est attendue en 2025 ;

- Le développement du M51.3 s'est poursuivi de manière nominale et est actuellement au stade de la revue critique de développement. La négociation d'avenants majeurs pour les programmes de développement, de production, de maintien en conditions opérationnelles et de démantèlement a été achevée.

Sur les autres programmes :

- L'installation SECOIA (destruction de munitions de la 1ère guerre mondiale) a été acceptée et qualifiée par la DGA pour la destruction des munitions dites "croix bleues". La montée en cadence s'est poursuivie avec plus de 4t de munitions déjà détruites ;

- Le programme de réalisation d'un démonstrateur de planeur hypersonique V-MAX se poursuit en partenariat avec la DGA, le CEA et l'ONERA conformément au planning pour un objectif de vol fin 2021 selon la disponibilité du lanceur. Un accord de partenariat a été signé avec MBDA dans le domaine de l'hypersonique.

d) Produits Équipements et Services

- L'arrêt de l'activité "sécurité automobile" d'AGS a été approuvé par le Conseil d'Administration et le processus social s'est terminé fin Novembre 2020. Les dernières livraisons seront réalisées en juin 2021 ;
- Safran Aircraft Engines a pris la décision de réinternaliser la réalisation de disques usinés pour le moteur M88. La période de transition s'étendra de juillet 2021 à fin 2022 ;
- La société a signé en septembre 2020 un partenariat avec Engie dans le domaine de l'hydrogène afin de proposer des solutions pour faire face aux contraintes particulières de stockage et d'autonomie de secteurs industriels, tels que le maritime, le ferroviaire et l'aéronautique.

1.1.2 Conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de la société

Les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 sur l'activité du Groupe en 2020 ont été les suivantes :

- L'activité de l'ensemble des sites de la Société a été suspendue le 17 mars lors du 1er confinement national décrété par le gouvernement français. Un plan de continuité de l'activité a été mis en place afin d'identifier l'ensemble des activités dites "critiques" (parmi lesquelles le soutien à la dissuasion) et "essentiels" et d'en assurer le redémarrage progressif.

- Après l'arrêt de mi-mars, environ trois quarts des activités avaient repris à fin avril et les dernières activités nécessitant un temps de redémarrage plus long ont pu reprendre courant mai. La moitié des fournisseurs sur les programmes Civils et Défense étaient ouverts ou partiellement ouverts à fin avril 2020 et des retards sur les livraisons ont impacté l'activité. Les activités avec un cycle industriel de redémarrage long ou requérant une maîtrise accrue des risques sécurité n'ont redémarré que mi-mai. Particulièrement impacté par l'épidémie en Guyane, le Centre Spatial Guyanais n'a rouvert que fin mai.

- Les filiales de la Société ont été impactées de manière similaire. La plupart ont dû arrêter leur activité lors du confinement de mars 2020 (mise en oeuvre des mesures sanitaires) et ont été affectées par des défaillances de leurs fournisseurs.

Les mesures suivantes ont été mises en oeuvre pour faire face à la situation :

- La plupart des salariés de la Société ont été mis en situation d'activité partielle dès le début du confinement mi-mars. Seuls les employés travaillant sur la gestion de crise et la mise en place de mesures sanitaires et sur les activités critiques ont été maintenus en activité (soit environ 15 % des employés en activité semaine 13).

- Afin de faciliter le retour au travail des équipes, et ce en priorité pour les activités critiques et essentielles, les mesures suivantes ont été prises : (i) déploiement massif d'outils de télétravail pour tous les postes le permettant, (ii) analyse des postes de travail pour l'ensemble des salariés sur site avec mise en place des mesures sanitaires et de distanciation nécessaires ;

- A mi-avril, 69 % des équipes de la Société avaient repris leur activité, soit sur site, soit en télétravail. Des mesures de congés et de RTT imposées aux salariés dont l'activité n'avait pas repris ont été mises en oeuvre en mai.

1.2 Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Les événements majeurs suivants sont intervenus :

- Pour faire face à la baisse d'activité prévue dans certains secteurs d'activité, la société a décidé (décision unilatérale de l'employeur) de recourir du 1er mars au 31 décembre 2021 à des mesures d'Activité Partielle de Longue Durée (APLD). Cette décision a été homologuée le 22 février 2021 par l'administration.

- Le 11 janvier 2021, la société a signé un accord portant sur des dispositifs d'aide aux départs pour ses salariés.

- Le programme d'amélioration "SHIFT" a été lancé début 2021 en accompagnement d'un projet réorganisation de l'entreprise : une organisation matricielle axée sur les compétences métiers viendra se substituer à une organisation par "clusters" orientée produits. Les bénéfices attendus sont une meilleure diffusion de la culture orientation client dans l'organisation et l'optimisation des interfaces programmes / opérations. Les processus de consultation des instances représentatives du personnel sont en cours visant à une mise en oeuvre effective de la nouvelle organisation début juillet 2021.

1.3 Évolution prévisible de la situation de la Société

- 3 lancements Ariane 5 sont prévus en 2021.

- La poursuite du programme de développement d'Ariane 6, va se traduire par un enchaînement de test et réceptions pour assurer un vol inaugural au premier semestre 2022.

- Les activités de défense poursuivront dans le respect des marchés passés par la DGA.

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 8 830 532,86 K€ et le résultat s'élève à 29 661 K€
L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Méthodes comptables :

Les comptes sociaux au 31/12/2020 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement de l'ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et des règlements de l'ANC le modifiant.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf mention, les montants sont exprimés en milliers d'euros.

1 - IMMOBILISATIONS

1-1 Immobilisations incorporelles :

1-1-1 Fonds commercial :

Les fonds de commerce relatifs aux branches d'activités apportés au titre du projet Arianegroup sont valorisés sur la base du traité d'apport en considérant une approche DCF et une approche par les multiples.

Les fonds de commerce sont composés d'éléments incorporels relevant de la clientèle (contrat clients et carnet de commande) et également de la technologie.

La durée d'utilisation de ces fonds est indéfinie.

1-1-2 Autres immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont pour l'essentiel constituées de brevets, licences et de logiciels acquis ou produits par l'entreprise. Les coûts des logiciels acquis sont inscrits au poste "concessions et droits similaires" lors de leur mise en service. Ils apparaissent au poste "immobilisations incorporelles en cours" jusqu'à cette date.

Les frais de recherche sont maintenus dans les charges de l'exercice.

Amortissements

Le mode d'amortissement retenu pour obtenir les valeurs nettes comptables économiquement justifiées est l'amortissement linéaire.

Les durées d'utilisation retenues sont :

- Brevets, licences, de 3 à 20 ans,
- Logiciels, de 1 à 5 ans,
- Autres immobilisations incorporelles, de 5 à 10 ans.

1-2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique ou de production (hors frais financiers) diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont basés sur les durées d'utilité des actifs et calculés suivant le mode linéaire ou dégressif. Les taux appliqués prorata temporis sont détaillés ci-dessous :

- Constructions : entre 15 et 40 ans,
- Installations techniques : entre 10 et 20 ans,
- Matériel, outillage : entre 5 et 15 ans,
- Autres immobilisations : entre 3 et 15 ans.

Les immobilisations acquises figurant à l'actif du bilan sont amorties selon le mode linéaire.

La différence entre l'amortissement total et l'amortissement linéaire est considérée comme dérogatoire et figure au passif au poste provision réglementée.

Pour les immobilisations apportées au 30.06.2016, la durée résiduelle d'amortissement a été conservée.

1 -3 Immobilisations incorporelles :

Si à la clôture des comptes, il existe un indice de perte de valeur sur un actif, la société effectue un test de dépréciation.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'utilité.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. La valeur d'utilité est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour le Groupe.

Pour les actifs affectés à des programmes, projets ou familles de produits, les flux de trésorerie futurs attendus sont projetés sur la durée de vie des programmes ou des projets de développement, plafonnée à 40 ans, et sont actualisés au taux de référence, majoré pour certains programmes ou projets d'une prime de risque spécifique. Le taux d'actualisation de référence retenu est de 7 %.

1 -4 Immobilisations financières :

La valeur brute des participations et autres titres immobilisés est constituée du coût d'achat hors frais accessoires.

Les titres de participations apportés en phase 1 et phase 2 à ArianeGroup ont été valorisés selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés ou « discounted free cash flow method » selon la terminologie anglo-saxonne (DCF).

Lorsque la quote-part détenue dans une société, valorisée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés, est inférieure à la valeur brute des titres de ladite entité, une dépréciation est constituée.

A défaut de disposer de flux de trésorerie actualisés, une dépréciation est enregistrée lorsque des pertes de valeur apparaissent par référence à l'actif net comptable.

Les prêts et autres immobilisations financières font l'objet de dépréciations si leur caractère recouvrable est incertain.

2 - STOCKS ET EN-COURS

Les stocks de matières premières, de marchandises et d'autres approvisionnements sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Leur valeur brute comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achats.

Les produits fabriqués et les études en cours sont valorisés en coût de production comprenant les consommations et charges directes et indirectes de production ainsi que les amortissements des biens utilisés. Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation des stocks ainsi que les frais de recherche et de développement et d'administration générale.

Les travaux en cours comprennent le coût d'acquisition des matières premières et de la sous-traitance, l'ensemble des charges directes et indirectes de production et des charges directes hors production spécifiques aux contrats ainsi qu'une quote-part appropriée de frais généraux.

Conformément à la pratique dans notre type d'industrie, les travaux en cours correspondent à des coûts se rapportant à des contrats dont les cycles de production excèdent une année et dont la réalisation peut dépasser l'année qui suit l'exercice considéré.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

Pour les dépenses déjà réalisées, les pertes probables sur les contrats en cours font l'objet d'une provision pour dépréciation des travaux en cours.

3 - PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent les amortissements dérogatoires.

4 - RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET APPREHENSION DU RESULTAT

CONTRATS A LONG TERME :

La société ArianeGroup SAS comptabilise certains de ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée, en fonction de la nature des prestations vendues, majoritairement sur la base des coûts engagés ou selon les jalons techniques atteints. Cette méthode nécessite une estimation des données à terminaison évaluées sur la base des paramètres internes au contrat retenu et en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une correcte estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Les travaux sont évalués au coût de production c'est à dire le coût direct de la main-d'œuvre et des achats de sous-traitance, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels dont les frais d'approvisionnement et d'achat.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaires afin de couvrir les risques et obligations de la Société est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en provision pour pertes à terminaison.

5 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les risques et charges identifiés jusqu'à la date de l'arrêté des comptes ont été couverts par des provisions et notamment :

- Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière (voir paragraphe 6),
- Les engagements au titre des médailles du travail (voir paragraphe 7),
- Les frais pour remise en conformité des locaux, machines ou installations avec la réglementation relative à l'amiante ou à l'environnement,
- Les pertes à terminaison relatives à des travaux non encore exécutés à la clôture, ou à des pertes futures sur les contrats, dans la limite de nos engagements.

6 - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les indemnités de départ, prestations et charges assimilées sont calculées dans le respect :

- De la Convention Collective de la métallurgie,
- Des différents accords d'entreprise.

Ces régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle annuelle par un actuaire externe selon la méthode des unités de crédits projetés.

Les engagements ainsi évalués, net des éventuels actifs de couverture, font l'objet d'une provision au passif du bilan.

Au 31 décembre 2020, les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sociaux sont les suivantes :

	AG SAS
Taux d'inflation	1,70%
Taux d'actualisation	0,50%
Table de mortalité	Table TV 2014-2016
Age de départ en retraite Non Cadre	62 ans
Age de départ en retraite Cadre	64 ans
Taux de charges sociales	50%

Taux d'évolution salariale	
De 20 à 26 ans	2,60%
De 27 à 40 ans	3,00%
De 41 à 50 ans	2,60%
De 51 à 59 ans	2,30%
De 60 à 64 ans	1,50%

Taux de revalorisation des salaires :

Les taux ont été uniformisés sur la base d'une étude effectuée par la Direction des Ressources Humaines.

Tables de mobilité :

Les taux annuels moyens de mobilité ont également été uniformisés sur la base de l'historique des départs des exercices 2017 à 2020, en retenant des taux distincts pour les cadres et les non cadres.

Pour le personnel exclu de l'accord de cessation anticipée d'activité les modalités de départ sont considérées à 100 % en départ volontaire (ex Safran).

L'écart actuariel déterminé est reconnu directement durant l'année de survenance par compte de résultat.

7 - PROVISIONS POUR MEDAILLE DU TRAVAIL

L'entreprise comptabilise une provision sur les médailles du travail conformément à la Recommandation CNC n° 03-R.01 (avis CNC n°2004-05, §2).

La provision est calculée:

- sur la base des salariés présents au 31 décembre 2020,
- au fur et à mesure du temps de présence des salariés, en fonction de la probabilité que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille,
- en prenant en compte la gratification qui correspond à l'échelon à venir,
- en considérant que tous les salariés demandent la médaille du travail,
- en actualisant les montants.

L'écart actuariel déterminé est reconnu directement durant l'année de survenance par compte de résultat.

8 - OPERATIONS EN DEVICES

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en Euro au cours du mois de la transaction.

A la date de clôture, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrite en écart de conversion actif ou passif et le cas échéant une provision pour pertes de change est comptabilisée.

9 - UTILISATION D'ESTIMATIONS

Ces comptes sociaux impliquent que la société fasse un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, dans le cadre des principes comptables appliqués, qui affectent les actifs, les passifs, les notes sur les actifs et les passifs potentiels à la date des comptes, ainsi que les produits et charges enregistrés pendant l'exercice. La société revoit ses estimations de manière régulière. Des événements et des changements de circonstances peuvent conduire à des estimations différentes, et les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

L'usage des estimations ou hypothèses concerne en particulier :

- Les prévisions de résultats à terminaison pour les contrats long terme,
- La valorisation des engagements de retraite et prestations assimilées,
- La valorisation des participations selon la méthode des DCF,
- La valorisation des dépenses probables découlant des obligations de réhabilitation de site.

10 - ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

Des travaux ont été menés par la société Mavesa Environnement afin d'estimer les coûts de réhabilitation en poursuite d'activité ou en cessation d'activité. Les solutions techniques sont mises en œuvre après approbation par l'administration.

Les dépenses probables découlant d'obligations de réhabilitation sont provisionnées.

Les hypothèses conduisent à retenir un taux d'actualisation de 0,50 % pour la clôture des comptes 2020.

11 - CONSOLIDATION

Identité de l'entité qui inclut l'entité dans son périmètre de consolidation par intégration globale :

ARIANEGROUP HOLDING SAS (RCS : 519 032 171)

7-11 quai André Citroën

75015 PARIS

Conformément à l'article L 233-17 du code de commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée en tant que mère de sous-groupe d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

En effet :

- ni un, ni plusieurs actionnaires représentant au moins 10 % du capital ne se sont opposés à cette exemption,
- les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable sont intégrables dans les comptes consolidés de l'ensemble le plus grand (ArianeGroup Holding SAS), la liste des sociétés est : Nuclétudes, Sodern, Pyroalliance, APP Beheer BV, Cilas, Europropulsion, Régulus, Eurocryospace GIE et Eurocryospace France GIE,
- les comptes consolidés de l'ensemble le plus grand (ArianeGroup Holding SAS), dont le siège est situé 7-11 quai André Citroën, 75015 PARIS, sont établis en conformité avec la Directive n°83-349 du 13 juin 1983 du Conseil des communautés européennes. Les comptes de cette société sont inclus dans les comptes consolidés et publiés des groupes Airbus et Safran.

12 - CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

13 - INTEGRATION FISCALE ET IMPOTS SUR LES BENEFICES

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A et suivants du Code Général des Impôts mis en place par ArianeGroup Holding SAS société immatriculée à Paris sous le RCS 519 032 171, depuis le 1er janvier 2017.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ArianeGroup Holding prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt selon le principe de la neutralité fiscale et règle sa dette d'impôt à ArianeGroup Holding SAS, société tête de Groupe.

INFORMATIONS SUR BILAN

Immobilisations

Exprimé en K€

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)			447			
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			3 879 595		791	
Terrains			40 965		0	
Constructions	Sur sol propre		99 323		0	
	Sur sol d'autrui		167 695		(0)	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			195 769		0	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		1 121		(0)	
	Matériel de transport		125		(0)	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		50 324		(0)	
	Emballages récupérables et divers		98			
Immobilisations corporelles en cours			298 404		59 662	
Avances et acomptes						
TOTAL (III)			853 825		59 662	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations			104 080			
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			3 988		1 644	
TOTAL (IV)			108 068		1 644	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			4 841 935		62 097	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)					447	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			(3 718)		3 884 104	
Terrains			(1 508)	3	42 470	
Constructions	Sur sol propre		(10 690)	577	109 435	
	Sur sol d'autrui		(7 989)	4	175 679	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			(28 974)	655	224 089	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		(97)		1 218	
	Matériel de transport		(273)		399	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		(8 605)	0	58 929	
	Emballages récupérables et divers		(4)		102	
Immobilisations corporelles en cours			61 857		296 209	
Avances et acomptes						
TOTAL (III)			3 718	1 239	908 530	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations					104 080	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières					5 633	
TOTAL (IV)					109 712	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			(0)	1 239	4 902 794	

Amortissements

Exprimé en K€

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		447			447		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		59 335	16 865		76 199		
Terrains		3 029	1 136	2	4 163		
Constructions	Sur sol propre	26 577	8 162	221	34 517		
	Sur sol d'autrui	33 863	12 152	1	46 014		
Installations générales, agencements							
Installations techniques, matériels et outillages		77 354	23 489	290	100 553		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	343	99		442		
	Matériel de transport	96	58		154		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	29 225	8 214	0	37 438		
	Emballages récupérables et divers	63	31		94		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		170 550	53 341	515	223 376		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		230 331	70 205	515	300 022		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres		896		41	211		644
Terrains	285						285
Constructions :							
sol propre	1 328						1 328
sol autrui	2 603			0			2 603
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	178	12 062		2	394		11 844
Inst gén.							
M. Transport							
Mat bureau.	12	1 785			656		1 141
Emball.							
CORPO.	4 408	13 846		2	1 050		17 202
Acquis. de titres							
TOTAL	4 408	14 742		43	1 261		17 846
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Filiales et participations

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise à plus de 10% du capital : 9

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU	ADRESSE					
Dénomination	SIREN	% de détention	N°	Voie	CP	Commune	Pays	
APP BEHEER	808899429	100,00%	25	WESTELIJKE RANDWEG	4791	KLUNDERT	PAYS-BAS	
NUCLETUDES	682030267	98,90%	1	AVENUE DU HOGGAR	91944	COURTABOEUF	FRANCE	
PYROALLIANCE	579504119	90,00%	139	ROUTE DE VERNEUIL	78130	LES MUREAUX	FRANCE	
SODERN	572089795	90,00%	20	AVENUE DESCARTES	94451	LIMEIL BREVANNES	FRANCE	
CILAS	669802167	63,00%	8	AVENUE BUFFON	45100	ORLEANS	FRANCE	
EUROCRYOSPACE	751089681	50,00%		ROUTE DE VERNEUIL	78130	LES MUREAUX	FRANCE	
EUROPULSION	388250797	50,00%	11	RUE SALOMON DE ROTHSCHILD	92150	SURESNES	FRANCE	
REGULUS	350490678	40,00%		CENTRE SPATIAL BP 73	97310	KOUROU	GUYANE	
EUROCRYOSPACE FRANCE	343652483	15,00%	59	ROUTE DE VERNEUIL	78130	LES MUREAUX	FRANCE	

Liste des filiales et des participations

Exprimé en K€

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
Nuclétudes (5)	462	12 076	98,90%	15 180	15 180			11 370	836	
Sodern	427	18 517	90,00%	2 618	2 618			75 396	4 419	
Pyroalliance	4 779	8 588	90,00%	15 442	15 442			20 950	(9 252)	
APP Beheer BV	20	3 627	100,00%	5 912	5 912			5 373	(21)	
Cilas (5)	2 000	9 891	63,00%	6 177	6 177			33 585	(5 022)	
Participations (10 à 50% du capital)										
Europropulsion	1 200	5 877	50,00%	29 447	19 947			205 975	2 691	
Eurocryospace GIE			50,00%	4 334		295			(584)	(344)
Regulus	640	12 499	40,00%	23 060	4 360			34 235	1 844	
Eurocryospace France GIE			15,00%	1 910		3 074		22 601	(1 205)	(144)
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.

(5) Chiffres estimés

Les données financières présentées dans le tableau des filiales et participations ci-dessus correspondent à des données relatives à l'exercice clos le 31/12/2020 non arrêtées et/ou non auditées

Etats des échéances des créances et des dettes

Exprimé en K€

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations						
Prêts			4 913		4 913	
Autres immos financières			719		719	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			5 633		5 633	
Clients douteux ou litigieux			2 327	2 327		
Autres créances			2 318 205	2 318 205		
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés			512	512		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			820	820		
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		66 569	30 002	36 567	
	Taxe sur la valeur ajoutée		535 361	535 361		
	Autres impôts		4	4		
	Etat - divers		621	621		
Groupes et associés			32 562	32 562		
Débiteurs divers			9 837	9 837		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			2 966 818	2 930 252	36 567	
Charges constatées d'avance			3 345	3 345		
TOTAL DES CREANCES			2 975 795	2 933 596	42 199	
Prêts accordés en cours d'exercice			1 390			
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			1	1		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			2 520		2 520	
Fournisseurs et comptes rattachés			523 717	523 717		
Personnel et comptes rattachés			103 276	103 276		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			64 176	64 176		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8 949	4 320	2 436	2 193
	Taxe sur la valeur ajoutée		414 387	414 387		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		22 839	22 839		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			270	270		
Groupes et associés			189 159	189 159		
Autres dettes			4 828	4 828		
Dettes représentatives de titres empruntés						
Produits constatés d'avance			56 477	56 477		
TOTAL DES DETTES			1 390 599	1 383 449	4 957	2 193
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan

Exprimé en K€

	Montant concernant les entreprises	
	avec un lien de participation > 50 %	avec un lien de participation <= 50%
Avances et acomptes versés sur immobilisations		
Incorporelles		
Corporelles		
Immobilisations financières		
Participations	45 329	58 751
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
	45 329	58 751
Créances		
Fournisseurs : avances et acomptes versés	180 638	250 926
Créances clients et comptes rattachés	247 118	44 800
Autres créances	29 193	3 369
Capital souscrit appelé non versé		
	456 948	299 096
Disponibilités		
Comptes courants financiers		
Dettes financières diverses		
Dettes rattachées à des participations		
Emprunts et dettes financières divers		
Comptes courants financiers		
Clients : avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs	50 220	18 677
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	994 625	65 664
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	176 410	12 749
	1 221 255	97 090

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	2020			2019		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurance	721			815		
Crédit-Bail	654			641		
Loyer d'entrepôt						
Reclassement des receptions automatique						
Maintenance	763			845		
Souite Arianespace transfert couverture ruag		1 207				
TOTAL	2 138	1 207		2 301		

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	2020			2019		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA sur chiffre d'affaires à l'avancement des coûts	56 477			27 167		
TOTAL	56 477			27 167		

Charges à payer

Charges à payer	2020	2019
	Montant	Montant
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	2 505	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	493 878	493 959
Dettes fiscales et sociales	179 884	215 051
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	4 828	4 590
Total	681 094	713 600

Produits à recevoir

Produits à recevoir	2020	2019
	Montant	Montant
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	2 137 273	2 231 577
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
Etat et autres collectivités publiques	621	
Autres créances	9 070	314
Disponibilités		
Total	2 146 964	2 231 891

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

Le capital social est fixé à la somme de 265 904 408 €. Il est composé de 265 904 408 (1 € l'unité).

Le capital social de 265 904 408 € est entièrement libéré.

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après :

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2020	Valeur nominale
Actions ordinaires	265 904 407			265 904 407	€ 1,00
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles	1			1	€ 1,00
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	265 904 408			265 904 408	

Variation des capitaux propres

Exprimé en K€

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Distribut. Dividendes	Clôture
Capital social ou individuel	265 904						265 904
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	2 389 823						2 389 823
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	11 668			7 256			18 924
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Dividendes							
Report à nouveau				137 856			137 856
Résultat de l'exercice	145 111	29 661		(145 111)			29 661
Subventions d'investissement	58		49				9
Provisions réglementées	34 000	17 846					51 846
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 846 565	47 506	49	0			2 894 023

Distribution d'un dividende vers ArianeGroup Holding SAS d'un montant de :

-

K€

INFORMATIONS SUR COMPTE DE RESULTAT

Provisions inscrites au Bilan

Exprimé en K€

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	34 000	19 150	1 304	51 846
- - Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	34 000	19 150	1 304	51 846
Provisions pour litige	11 222	1 686	2 556	10 352
Provisions pour garanties	5 906	(0)		5 906
Provisions pour pertes sur marchés à terme	20 584	4 581	5 613	19 552
Provisions pour amendes et pénalités	390			390
Provisions pour pertes de change	172	15		187
Provisions pour pensions	259 517	27 828	21 847	265 498
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	41 661	1 144	5 492	37 313
TOTAL (II)	339 453	35 253	35 508	339 198
Provisions sur immos incorporelles		23		23
Provisions sur immos corporelles	606	5 542	26	6 122
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	20 425	14 019		34 444
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	25 414	11 099	4 192	32 321
Provisions sur comptes clients	3 837	144	224	3 757
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	50 282	30 827	4 442	76 668
TOTAL GENERAL (I + II + III)	423 735	85 231	41 254	467 712
Dont dotations et reprises d'exploitation		44 604	39 949	
Dont dotations et reprises financières		21 477		
Dont dotations et reprises exceptionnelles		19 150	1 304	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Ventilation du chiffre d'affaires

Exprimé en K€

Ventilation du chiffre d'affaires	Chiffres d'affaires nets-France	Chiffres d'affaires nets-Export	Total 2020
Répartition par secteur d'activité			
Activité Civile	900 536	51 078	951 614
Activité Défense	975 417	3 963	979 380
Autres	6 342	2	6 344
Chiffres d'affaires nets	1 882 295	55 043	1 937 338

Charges et produits exceptionnels

Libellé	2020		2019	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produits Exceptionnels sur opération de gestion				94
Produits Exceptionnels sur cession Actif		11		1 189
Quote part de subvention virée au compte de résultat		49		49
Amortissements Dérogatoires et Exceptionnels	19 642	1 304	14 687	1 905
Charges Exceptionnelles sur opération de gestion	16		75	
VNC des immobilisations cédées	232		937	
TOTAL	19 890	1 365	15 699	3 236
Résultat exceptionnel (-Perte / +Profit) :	-18 526		-12 463	

Charges financières

Exprimé en K€	2020	2019
	Montant	Montant
Dotations financières - Provisions IDR	7 050	26 511
Dotations financières pour dépréciation - Titres de Participation	14 019	14 891
Dotations financières - Provisions pour risque CGE	394	2 308
Dotations financières - Perte de change	15	100
Intérêts et charges assimilées	2 963	99
Différences négatives de change	1 537	108
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	25 977	44 018

Produits financiers

Exprimé en K€	2020	2019
	Montant	Montant
Produits financiers de participations	3	15 479
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 976	1 186
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	1 018	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	5 997	16 665

Résultat financier (-Perte / +Profit) :	(19 980)	(27 353)
--	-----------------	-----------------

ETATS ANNEXES

Engagements pris en matière de retraite

Le montant des engagements de départs en retraite provisionné a été évalué selon la méthode dite "prospectrice avec salaires de fin de carrière", qui consiste, pour chaque salarié, à calculer la valeur actuelle des indemnités auxquelles ses états de service lui donneront droit lors de son départ en retraite.

(en K Euros)	31/12/2020
<i>Engagement total des droits acquis</i>	246 417
<i>Coût des services rendus non-reconnus</i>	
<i>Écarts actuariels</i>	
Engagements provisionnés au bilan	246 417

La variation de la provision s'analyse comme suit :

(en K Euros)	31/12/2020
<i>Droits acquis durant la période</i>	19 950
<i>Droits utilisés durant la période</i>	(18 007)
<i>Charge d'actualisation</i>	5 068
<i>Amortissement des écarts actuariels</i>	
Charge nette	7 011
<i>Changement d'estimation (1)</i>	
<i>Changement de méthode</i>	
<i>Variation de périmètre</i>	
Variation de la provision	7 011

Sont inclus dans cette rubrique, les engagements au titre des indemnités de fin de carrière légales et des majorations de ces indemnités prévues dans la Convention Collective de la Métallurgie.

(1) Ce changement d'estimation est dû à la nouvelle loi de revalorisation des salaires, l'évolution de la table de mortalité ainsi qu'à la différence entre les hypothèses prises et le réel en fin d'année (nouveaux salariés entrants).

NOTE RELATIVE AUX FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche et développement qui sont financées par les clients organismes publics français ou autres sont parties intégrantes des coûts des contrats et suivent le régime des contrats. Par contre, les frais de recherche et développement autofinancés par la société sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Le montant net des dépenses de recherche et développement enregistré en charges de l'exercice 2020 s'élève à 31 371 K€ pour les frais de recherche et développement autofinancés (Hors Crédit Impôt Recherche).

INFORMATION COMPLEMENTAIRE : REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Le Président, le Directeur général ne sont pas rémunérés au titre de leur mandat par la société.

Avance	Néant
Pensions	Néant
Jetons de présence	Néant

INFORMATION COMPLEMENTAIRE : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Néant

Engagements hors bilan

Exprimé en K€

Catégorie d'engagement	Total
Avals et cautions	
Cautions environnementales	6 958
Pour le compte du personnel	10
Loi 1975	43 448
Autres	5 631
A.Total engagements avals et cautions	56 048
Ligne de liquidité	
Commandes des fournisseurs d'immobilisations	11 329
B. Total autres engagements donnés	11 329
I. Total engagements donnés (A+B)	67 377
Avals et cautions	
Fournisseurs (retenue de garantie)	5 454
C.Total engagements avals et cautions	5 454
Commandes des fournisseurs d'immobilisations	11 329
D. Total autres engagements reçus	11 329
II. Total engagements reçus (C+D)	16 783

Cautions environnementales

La réglementation relative à la prévention des risques technologiques, naturels et à la réparation des dommages a amené la société ArianeGroup SAS à constituer des garanties financières (arrêtés préfectoraux). Ces cautions représentent 6 958 K€ au 31 décembre 2020

Opérations de couverture

	Juste Valeur (k€)	Montant notionnel (K de devises)	<1 an	>1 an et +
Couvertures bilancielle				
Ventes à termes USD				
Achats à termes USD	(28)	459	459	
Couvertures de flux futurs (1)				
Ventes à termes USD	(56)	(4 148)	(2 034)	(2 114)
Achats à termes USD	(1 150)	26 820	17 543	9 276
TOTAL	(1 234)	23 130	15 968	7 162

(1) Les couvertures de flux futurs portent sur les ventes et achats en carnet.

Couverture des ventes

Arianegroup SAS couvre la partie de son carnet de commandes libellée en dollar US par des ventes à terme des devises à recevoir.

A ce titre 4,148 millions de dollars restent à livrer, soit 3,306 millions d'euros au taux couvert à fin 2020. L'écart du cours couvert par rapport à celui du 31 décembre 2020 présente une juste valeur -0,056 millions d'euros.

Couverture des achats

Arianegroup SAS couvre les achats libellés en dollars US par des achats à terme des devises à livrer.

A ce titre, 27,278 millions de dollars, restant à acquérir sur des achats à terme non échus, soit 23,278 millions d'euros au taux couvert à fin 2020. L'écart du cours couvert par rapport à celui du 31 décembre 2020 présente une juste valeur -1,178 millions d'euros.

Impôt sur les bénéfices

Exprimé en K€

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt Différé	Impôt Exigible	Résultat net après impôt
Résultat courant	22 103	(917)	13 387	9 633
Résultat exceptionnel	(18 526)		(5 932)	(12 594)
Participation des salariés aux fruit de l'expansion N	429		137	292
Impôt à l'étranger				
Crédit d'impôt			(32 330)	32 330
TOTAL	4 006	(917)	(24 738)	29 661

Effectif Moyen

L'effectif moyen salarié y compris celui mis à disposition de l'entité se décompose ainsi, par catégorie :

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Ingénieurs et Cadres	4 029	4 046			4 029	4 046
Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise	2 591	2 627			2 591	2 627
Ouvriers	633	637			633	637
Autres			95	140	95	140
TOTAL	7 253	7 310	95	140	7 348	7 450

SITUATION FISCALE LATENTE OU DIFFEREE

Exprimé en K€

Rubriques	BASE	Impôt Différé
IMPOT DU SUR :		
Provisions réglementées :		
* Amortissements dérogatoires	51 846	13 392
* Provision pour hausse des prix		
Changement méthode (avancement des couts) IFRS15		
Plus-values :		
* Immobilisations non amortissables	16 463	4 253
* Immobilisations amortissables	11 074	2 913
Provisions réglementées liées à l'APA :	21 183	5 787
TOTAL ACCROISSEMENTS	100 565	26 344
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :		
* Participation des salariés		
* Ecart de conversion passif	(139)	(39)
A déduire ultérieurement :		
* Provision retraite apportée	123 039	
* Provision retraite clôture	128 006	65 345
* Provision Convention Garantie Environnement apportée	30 827	9 308
* Provision Convention Garantie Environnement clôture	4 917	
* Pénalités Contrôle fiscal		
* Provision pour risques et charges apportées	611	174
* Provision pour risques et charges	30 189	7 957
* Provision pour stock	5 325	1 376
* Autre clôture	(416)	(107)
TOTAL ALLEGEMENTS	322 359	84 014
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE		57 669

Les accroissements et allègements d'impôts ont été calculés avec les taux d'impôts sur les sociétés votés en décembre 2019 (Loi 2019-1479 du 28/12/2019 publiée au Journal Officiel n° 0302 du 29/12/2019), et ce en fonction des années provisionnelles de dénouement des différentes bases

	2020	2021	2022
IS – Article 219 CGI	31,00%	27,50%	25,00%
Contribution sociale – Article 235 ter ZC	3,30%	3,30%	3,30%
Contribution Except. – Art 1 Loi Finance rectificative 2017			
Taux retenus pour calcul des Impôts latents	32,02%	28,41%	25,83%

Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Exprimé en K€					
Valeur d'origine	18 337	103 912			122 249
Amortissements : (1)					
· Cumuls exercices antérieurs		11 716			11 716
· Dotation de l'exercice		6 112			6 112
Total		17 828			17 828
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs		15 236			15 236
· Exercices		7 847			7 847
Total		23 084			23 084
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus		8 004			8 004
· A plus d'1 an et 5 ans au plus		42 488			42 488
· A plus de 5 ans		77 369			77 369
Total		127 862			127 862
Valeur résiduelle : (2)		0			0
Total		0			0
Montant pris en charge dans l'exercice		7 847			7 847

(1) Dotation de l'exercice et dotation exercices antérieurs qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis, mode d'amortissement linéaire sur 17 ans

(2) Selon contrat (l'unité est l'Euro), le prix d'achat résiduel est de 1 Euro